

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14.10.2016			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral		Lié à :(obligatoire) ad 16.029
Titre : Amendement au projet de loi sur l'Hôpital neuchâtelois (LHNE)		
(Amendement initialement déposé par les groupes libéral-radical et Vert'Libéral)		
Contenu :		
<p>Article 9</p> <p><u>Une convention collective de travail</u> régit les rapports de travail du personnel de l'HNE, sous réserve des exceptions prévues par la <u>convention</u> elle-même.</p>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Didier Boillat		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jean-Frédéric de Montmollin	Olivier Lebeau	Louis Godet
Philippe Haerberli	Sandra Menoud	